

DÉLIBÉRATION N°2026/07/02

Décision modificative budgétaire n°3

L'an deux mille vingt-six le 7 juillet à 19 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur Daniel ROLLAND, 1^{er} Adjoint,

Etaient présents : Daniel ROLLAND / Céline TURPIN / Virginie SASSIN / Xavier EUVERTE / Nadine NAHAS / Cinthia CARLIER / Laurent DAIME / Véronique TÊTEFORT / Fabrice SPECQUE / Céline CARTIER / Gwenaëlle BRAULT / François AMIOT / Frédéric DÉTAVE / Anna SCALA / Claude WOZNIAC-LECLERCQ / Sylvie POYÉ / Jean-Michel MAZET / Frédéric BESSET / Laurent TARASSI / Christelle TERRE

Etaient absents : Laurent VIOLA (pouvoir à Daniel ROLLAND) / Claude-Alain WAMBA (pouvoir à Cinthia CARLIER) / Mathieu GUÉRIDON (pouvoir à Céline CARTIER) / Yves BLANCHARD (pouvoir à Xavier EUVERTE) / Nadia AMAR (pouvoir à Virginie SASSIN) / Laétitia LAHORTE (pouvoir à François AMIOT) / Estelle SUEUR (pouvoir à Laurent TARASSI)

Secrétaire de séance : Céline CARTIER

En exercice : 27

Présents : 20

Procurations : 7

Votants : 27

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2026/03/03 du 10 mars 2026 portant vote du budget unique de 2026,

Vu la décision n°2026/09 FIN du 17 avril 2026 portant « M57 Fongibilité des crédits : décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre » et valant décision modificative budgétaire n°1,

Vu la délibération n°2026/06/03 du 16 juin 2026 portant « Adoption du nouveau règlement budgétaire et financier »,

Vu la délibération n°2026/06/05 du 16 juin 2026 portant « Décision modificative budgétaire n°2 »,

Vu la délibération n°2026/07/01 du 7 juillet portant « Vente de la maison individuelle « la capitainerie », parcelle AC 1416 »,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires pour l'exercice 2026,

En recettes d'investissement concernant :

- Des recettes supplémentaires portant sur la cession de la maison individuelle « la capitainerie », parcelle AC 1416 (+ 235 k€),

En dépenses d'investissement concernant :

Principaux investissements :

- Des dépenses supplémentaires portant sur :
 - L'éventuel démarrage des travaux de voirie du quartier Jean Macé qui sera conditionné par les conclusions de l'étude de circulation (+ 225 k€), vraisemblablement réalisé en 2027 (écriture d'équilibre pour compenser les nouvelles recettes liées à la vente de « la capitainerie » et dans un souci d'économie en 2026, la collectivité n'a pas d'autres dépenses d'investissement à repêcher),
 - La réalisation de diagnostics amiante et d'un audit énergétique en vue de la cession de « la capitainerie » (+ 1,8 k€),
 - L'ajout de frais d'acte liés aux acquisitions de terrains par la commune (+ 2,9 k€),
 - La réalisation d'une étude de fonctionnement et de programmation du carrefour à feux RD92 x rue Pasteur x Monument aux Morts (+ 3 k€),

➤ Une dépense réaffectée portant sur :

- La correction d'une erreur d'imputation afin de rattacher les études de circulation au projet de quartier Jean Macé, auquel elles se rapportent directement (15 k€).

Equipement des services :

➤ Des dépenses supplémentaires portant sur :

- L'acquisition de 3 climatiseurs mobiles pour les besoins ponctuels des services dont 1 pour la salle serveur (+ 2 k€)

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2026 :

Recettes d'investissement				
Chapitre	Compte	Budget	DM	Total Budget + DM
024	024/01/SG FIN	10 000,00 €	235 000,00 €	245 000,00 €
Total Recettes d'investissement		10 000,00 €	235 000,00 €	245 000,00 €

Dépenses d'investissement				
Opération	Détail Opération/Compte/Fonction/Service	Budget	DM	Total Budget + DM
10	10.00/2031/845/ST VO	97 132,07 €	-15 000,00 €	82 132,07 €
13	13.03/2111/020/ST URBA	34 000,00 €	4 700,00 €	38 700,00 €
20	20.03/2188/020/SG ACHAT	500,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €
30	30/2031/845/ST VO	28 000,00 €	18 000,00 €	46 000,00 €
30	30/2315/845/ST VO	108 031,80 €	225 300,00 €	333 331,80 €
Total Dépenses d'investissement		267 663,87 €	235 000,00 €	502 663,87 €

Adopté à la majorité

Pour : 21

Contre : 6

Abstention : 0

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Saint Leu d'Esserent, le 7 juillet 2026

Date de la convocation le 1^{er} juillet 2026

Le secrétaire de séance,

Céline CARTIER




Le Maire-Adjoint,

Daniel ROLLAND

